

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ DESIGNÉ


✚ Monsieur Patrick GAILLARD en tant que représentant la Communauté de Communes Nièvre et Somme au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS),

Et


✚ Madame Delphine CLABAULT comme correspondante du CNAS pour les salariés de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.


Pour extrait conforme,
Le Président.



Philippe Fraux



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 20 Avril .2026 et de sa publication le 21 Avril 2026.



Philippe Fraux

